



Clôture des adhésions au FSE pour 2013/14

publié le 10/12/2013

Vite il ne sera bientôt plus possible d'adhérer au FSE !

Descriptif :

Attention, pour l'année scolaire 2013-2014, les adhésions au FSE ne seront plus acceptées après le 31 décembre 2013. Nous vous rappelons qu'une adhésion (10 € minimum à verser à l'ordre du foyer socio éducatif) donne à l'élève un accès aux clubs du collège , aux réunions FSE aux actions diverses de l'association... Pour tout renseignement sur une adhésion veuillez vous adresser au bureau vie scolaire .



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.